

Vous rénovez ?

3 étapes



1. **Définir et Prioriser** les travaux à réaliser
2. **Financer** les travaux
3. **Chiffrer et réaliser** les travaux

DEFINIR ET PRIORISER

1. Faire le point sur **l'âge de ses composants** (isolation, huisserie, fenêtre, chaudière, radiateur...) et la liste des **sources d'inconfort** ;
2. Regrouper vos **factures** énergétiques (gaz, électricité, fuel, bois...)
3. Contactez les **ressources gratuites et indépendantes** qui vous donneront leur avis et vous guideront dans la marche à suivre :

Espace Info Energie : **0 800 60 60 44**

PIG RENOV'HABITAT 67* :

03 88 10 25 64 (sur le territoire du Pays Bruche Mossig Piémont)

03 29 64 45 19 (ComCom du Pays de Ste-Odile seulement)

Cette consultation vous permettra de **cibler les priorités** dans vos travaux. Vous pourrez aussi vérifier si une **visite énergétique**** de votre logement est nécessaire.

Pour une **rénovation importante** incluant un ajout de pièce ou une modification de la structure, faites appel au conseil **gratuit** du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement du Bas-Rhin (CAUE) : www.caue67.com ou **03.88.15.02.30**.

FINANCER

Voir la fiche « aides financières ».

CHIFFRER ET REALISER

1. Faites établir des devis par des artisans ou entrepreneurs généraux ayant toutes les compétences et labels requis (*liste des professionnels* : <http://www.energievie.fr/fr/rechercher-un-professionnel/>).
2. Comparez les devis en vous appuyant sur les conseillers contactés à l'Espace Info Energie ou au PIG RENOV'HABITAT 67
3. Lancez vos travaux. Vous pouvez aussi vous faire aider par un bureau d'études pour comparer les offres et suivre les travaux de chantier.

* Programme sujet critère d'éligibilité. Contactez-les pour savoir si vous êtes éligible

** La visite énergétique permet d'obtenir des conseils techniques et financiers personnalisés. Elle est gratuite si vous êtes éligibles au PIG RENOV'HABITAT sinon, elle vous coûte 100 € sur une valeur totale de 500 €.

